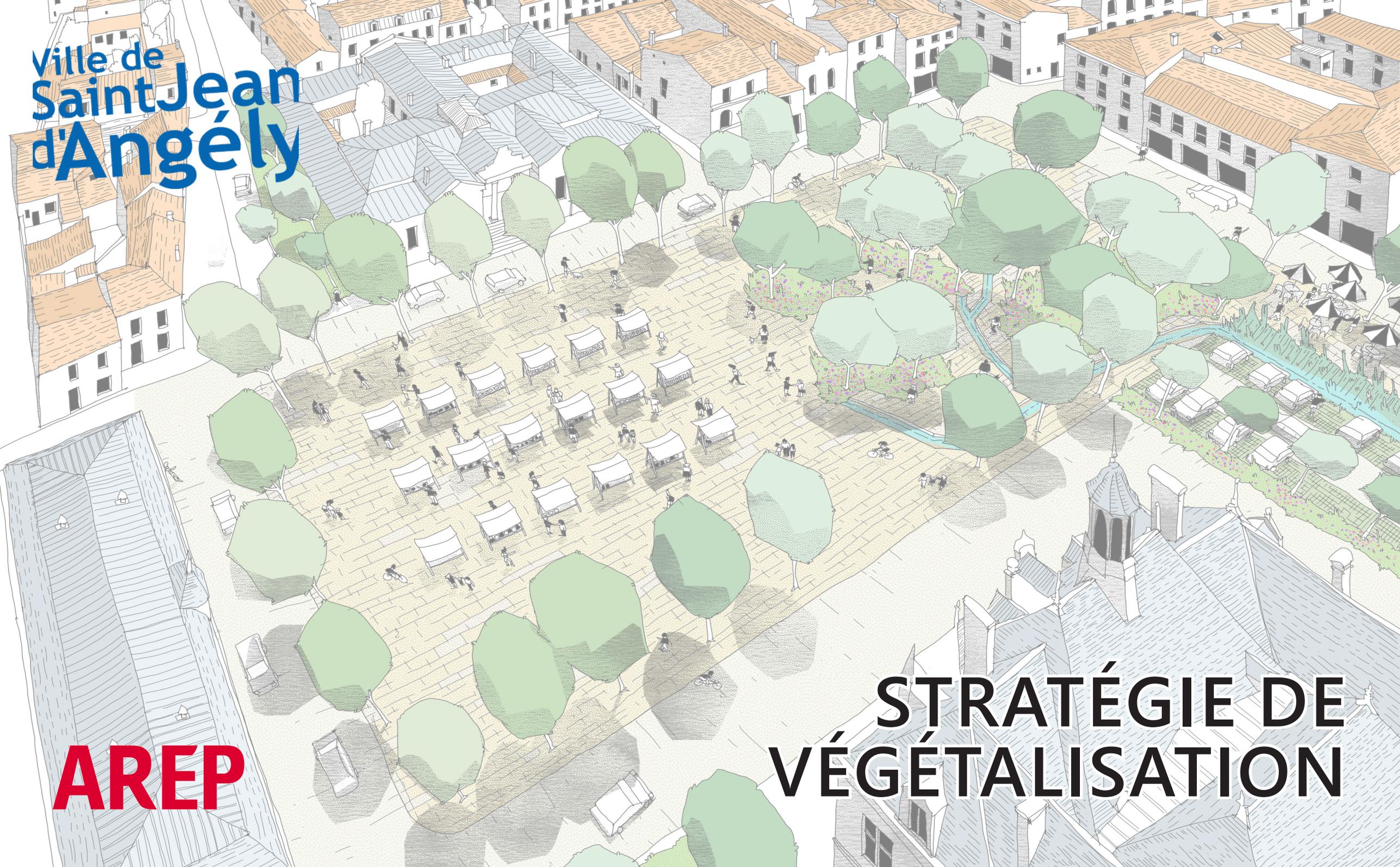


ville de  
**Saint Jean  
d'Angély**

**AREP**

**STRATÉGIE DE  
VÉGÉTALISATION**

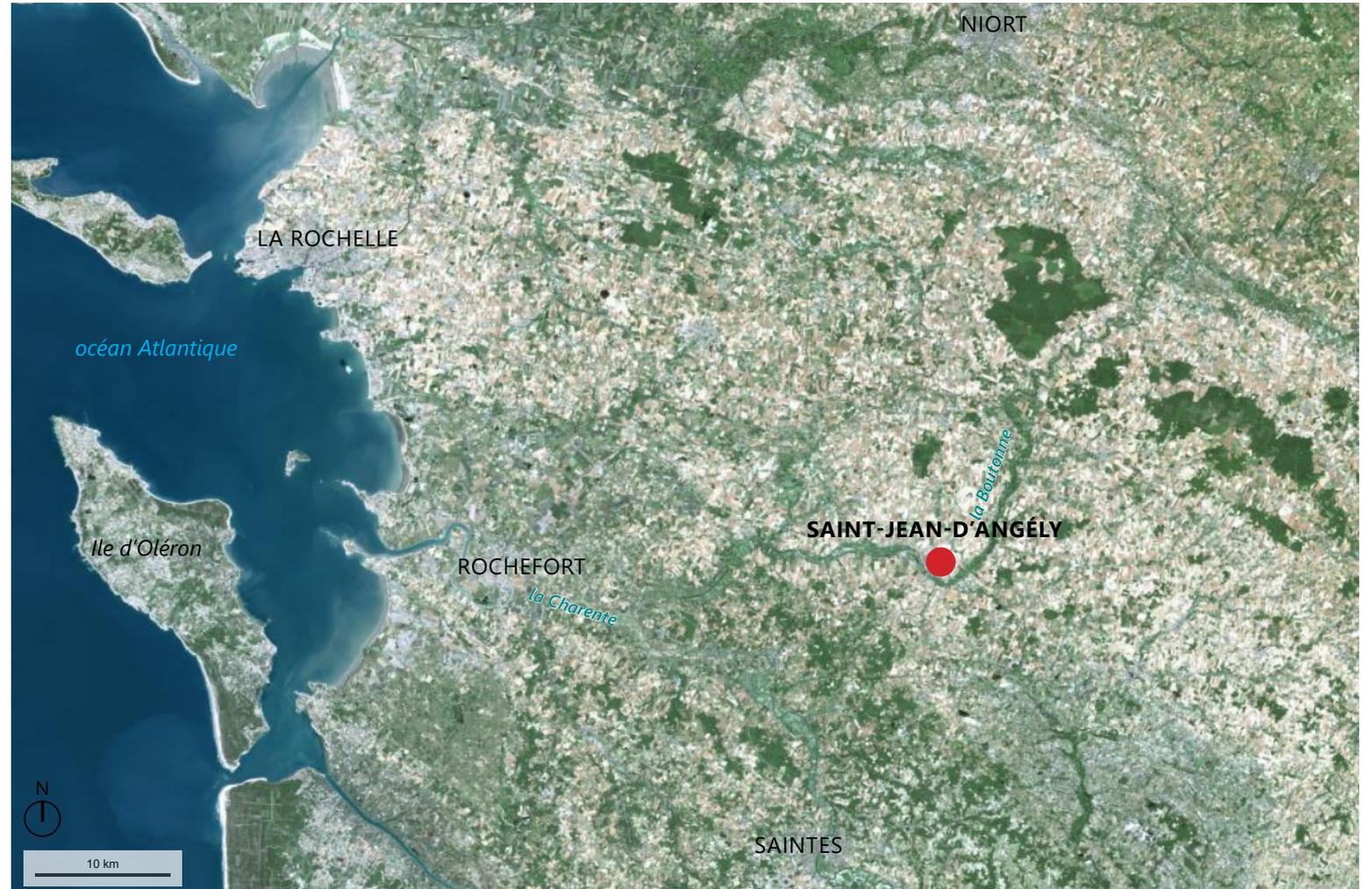


# DIAGNOSTIC DU SITE

## Méthode de projet

---

- Prise de connaissance du site :  
localisation / nature et espaces protégés / usages et occupations du territoire / enjeux
- Analyse par entités : milieu urbain / milieu ouvert, la plaine agricole / milieu semi-ouvert, la vallée de la Boutonne
- Analyse des typologies de la ville



# Saint-Jean-d'Angély dans son territoire

Dans la plaine agricole de Saintonge, à distance des grands espaces protégés.

La Boutonne : seule liaison écologique entre ces espaces lointains.



Plan des sites protégés environnants (source Géoportail)

	Sites Natura 2000		ZNIEFF type I		ZNIEFF type II		Parc naturel régional
--	-------------------	--	---------------	--	----------------	--	-----------------------

# Des rares espaces de nature préservée

Les cours d'eau principaux espaces de biodiversité.



La vallée de la Boutonne



La plaine du nord de Saintonge



- TRAME VERTE ET BLEUE**
- Composante bleue régionale
  - Autres continuités aquatiques (BD Carthage)
- Réservoirs de biodiversité (à préserver)**
- Pelouses sèches calcicoles
  - Pelouses sèches calcicoles situées sur des RB forêts et landes
  - Forêts et landes
  - Plaines ouvertes
  - Systèmes bocagers
  - APPB\* chiroptères
- Milieux littoraux :**
- Estran
  - Milieux littoraux continentaux
- Milieux humides :**
- Vallées
  - Autres secteurs humides, marais
- Corridors écologiques**
- Corridors d'importance régionale, à préserver ou à remettre en bon état (tracé indicatif)
  - Corridors pelouses sèches calcicoles (pas japonais)
  - Zone de corridors diffus
- ÉLÉMENTS FRAGMENTANTS**
- Infrastructures linéaires de transport**
- Autoroutes ou type "autoroutier"
  - Liaisons principales
  - Voies ferrées électrifiées
  - Fuseau LGV Sud-Europe-Atlantique
- Zones urbanisées**
- Zones urbanisées denses
- Risque de fragmentation**
- Obstacle à l'écoulement
  - Secteurs à enjeux pour assurer les continuités biologiques des vallées (tracé indicatif)
  - Autre zone de conflit potentiel
- ÉLÉMENTS POTENTIELLEMENT RECONNECTANTS**
- Grande faune
  - Petite faune

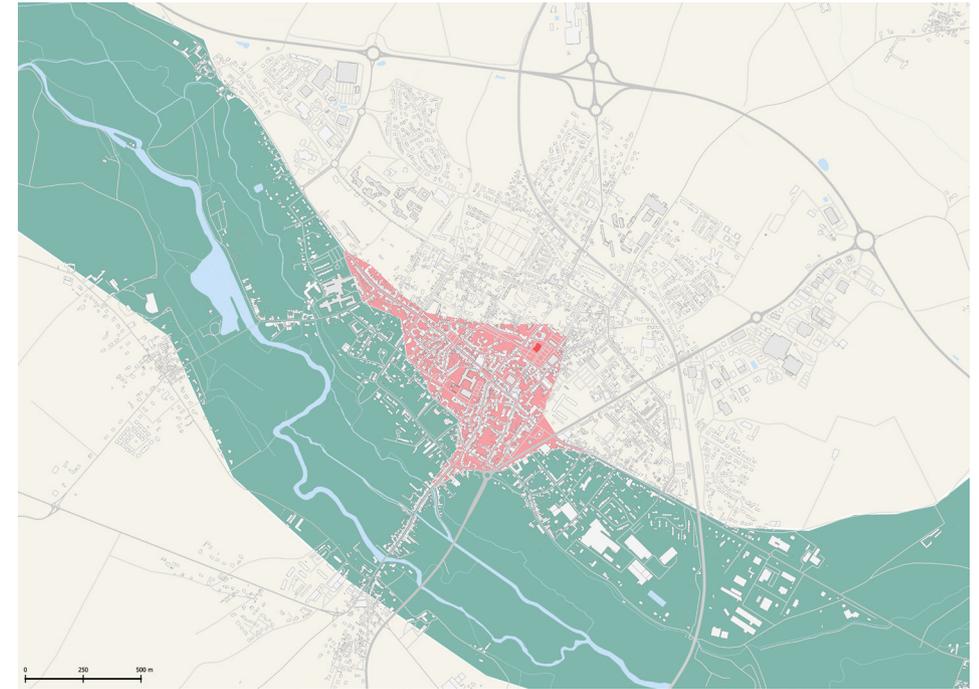
# Les influences des grands paysages

Une ville à la transition entre deux grands paysages.

3 sources d'inspiration, 3 ambiances à mettre en valeur.

Objectif de restaurer leur qualité paysagère, parfois dégradée.

Depuis 2000-2005 : Disparition des haies bocagères. Etalement urbain.  
Nombreuses zones commerciales



**La vallée humide**



**La plaine agricole**



**Le coeur de ville historique**



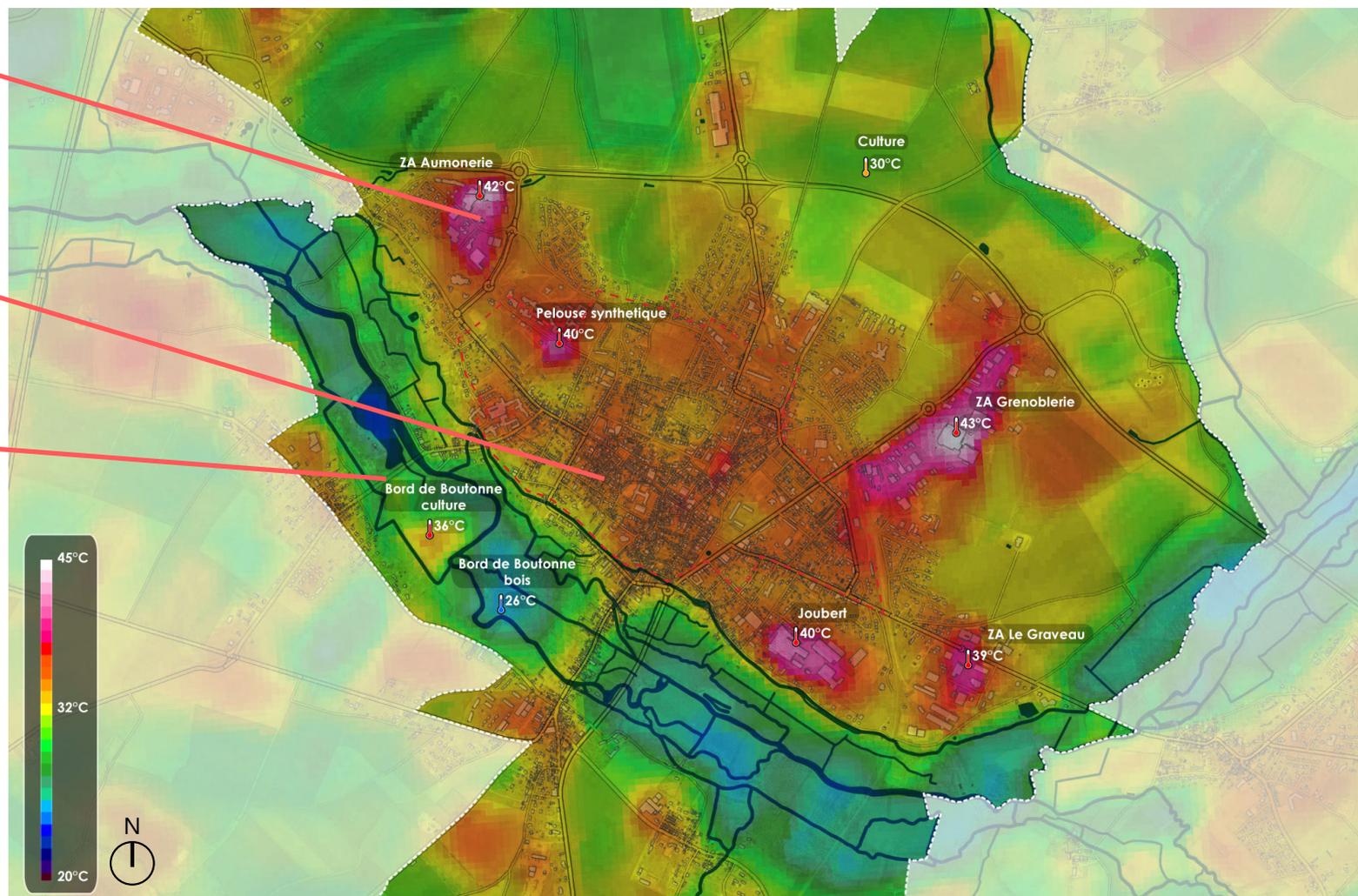
# Impact de l'urbanisation sur la température

Les points les plus chauds :  
les zones commerciales

Le centre ville dense

La vallée plus fraîche de 15°C

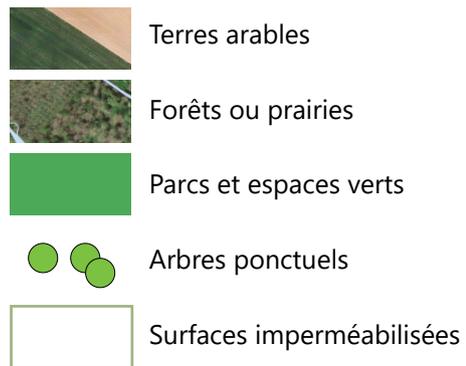
**Plus il y a de végétation, plus la température est supportable.**



# Surfaces végétalisées

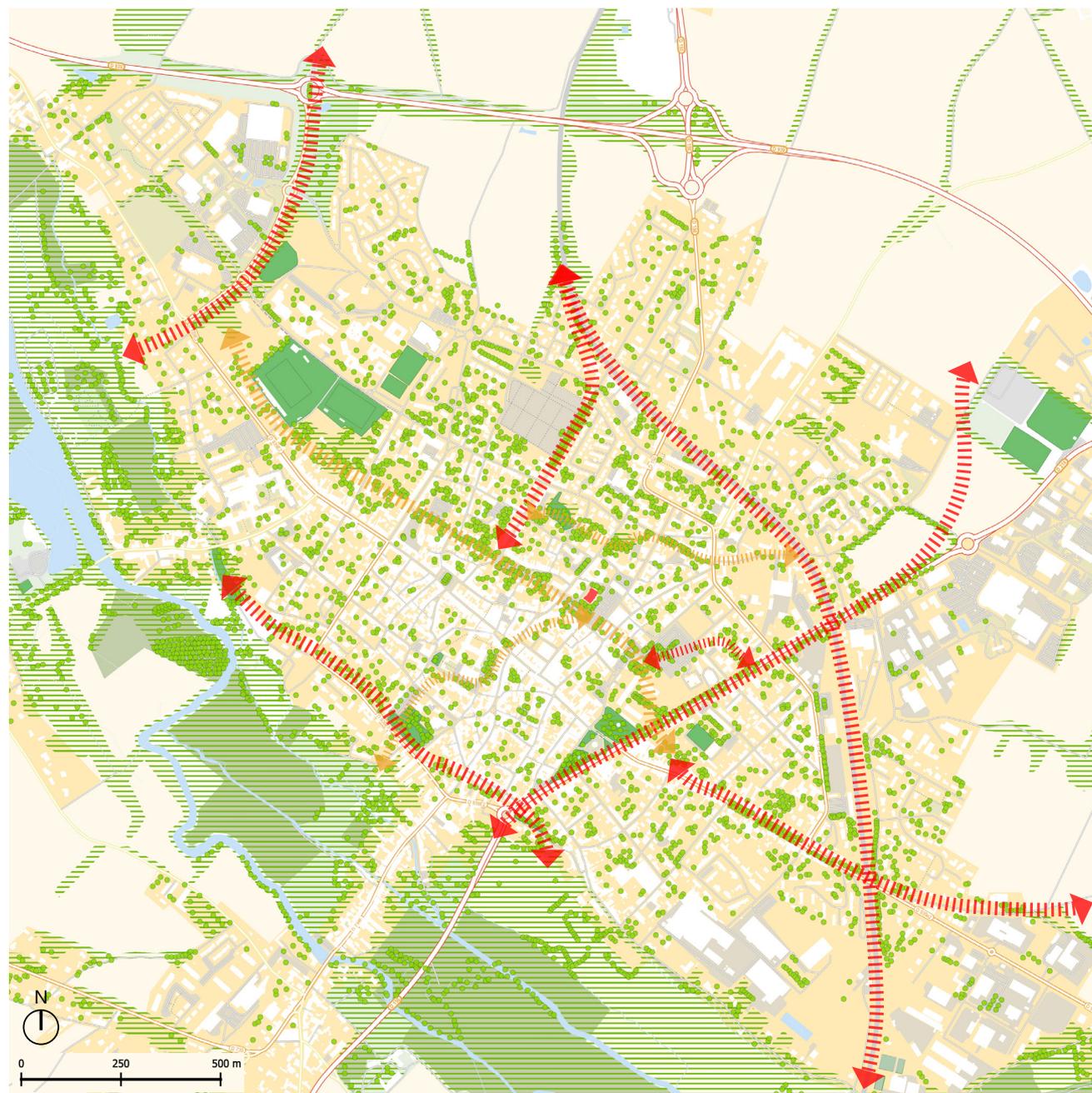
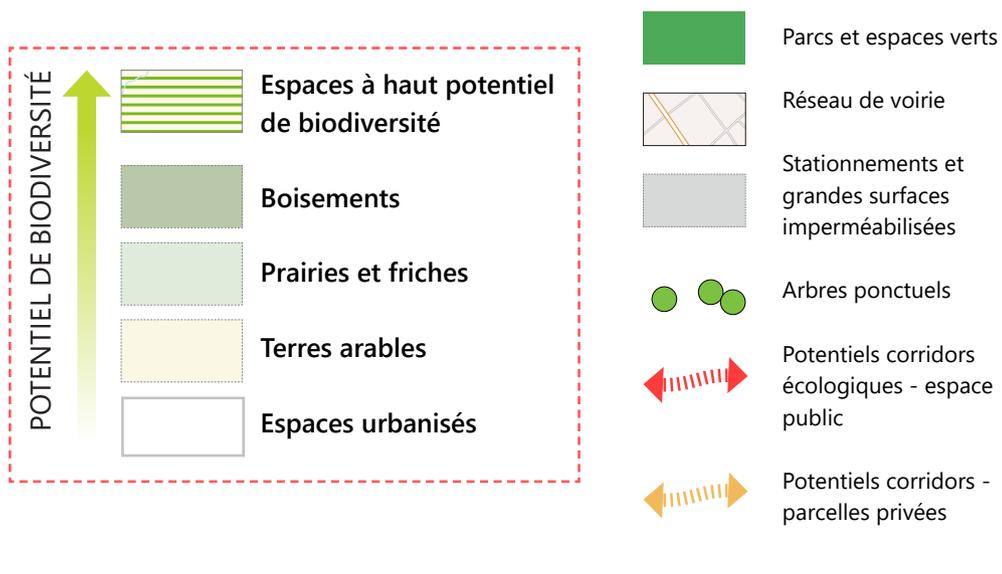
Identifier le patrimoine végétal.

Des enjeux forts de désimperméabilisation en centre-ville et zones commerciales.



# Potentiel de biodiversité

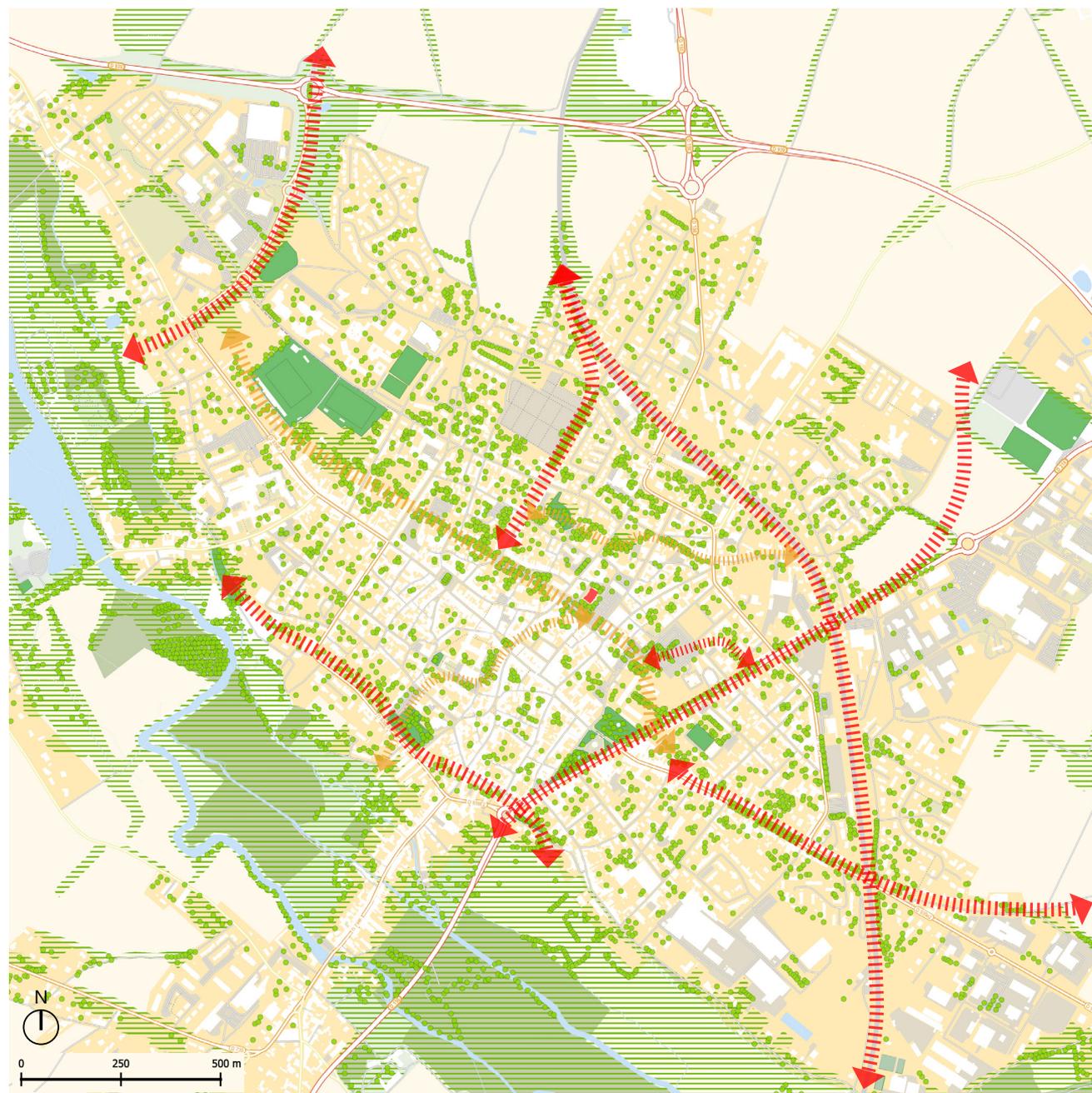
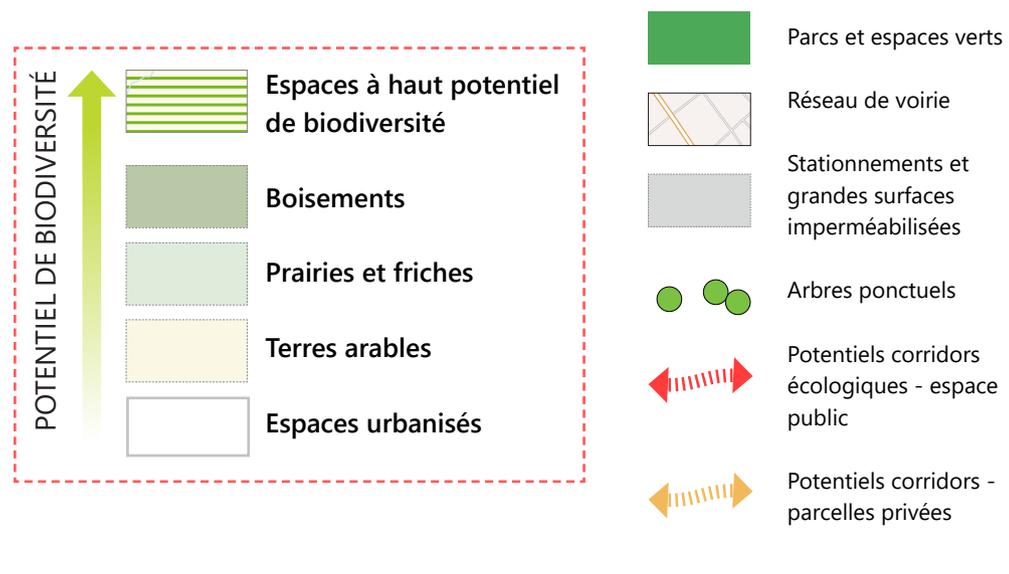
- Des réservoirs de biodiversité
- Des corridors écologiques potentiels
- Du foncier mobilisable
- Le rôle important des parcelles privées



# Potentiel de biodiversité

Un double enjeu :

- Aménager les espaces publics
- Encourager les bonnes pratiques dans les espaces privés

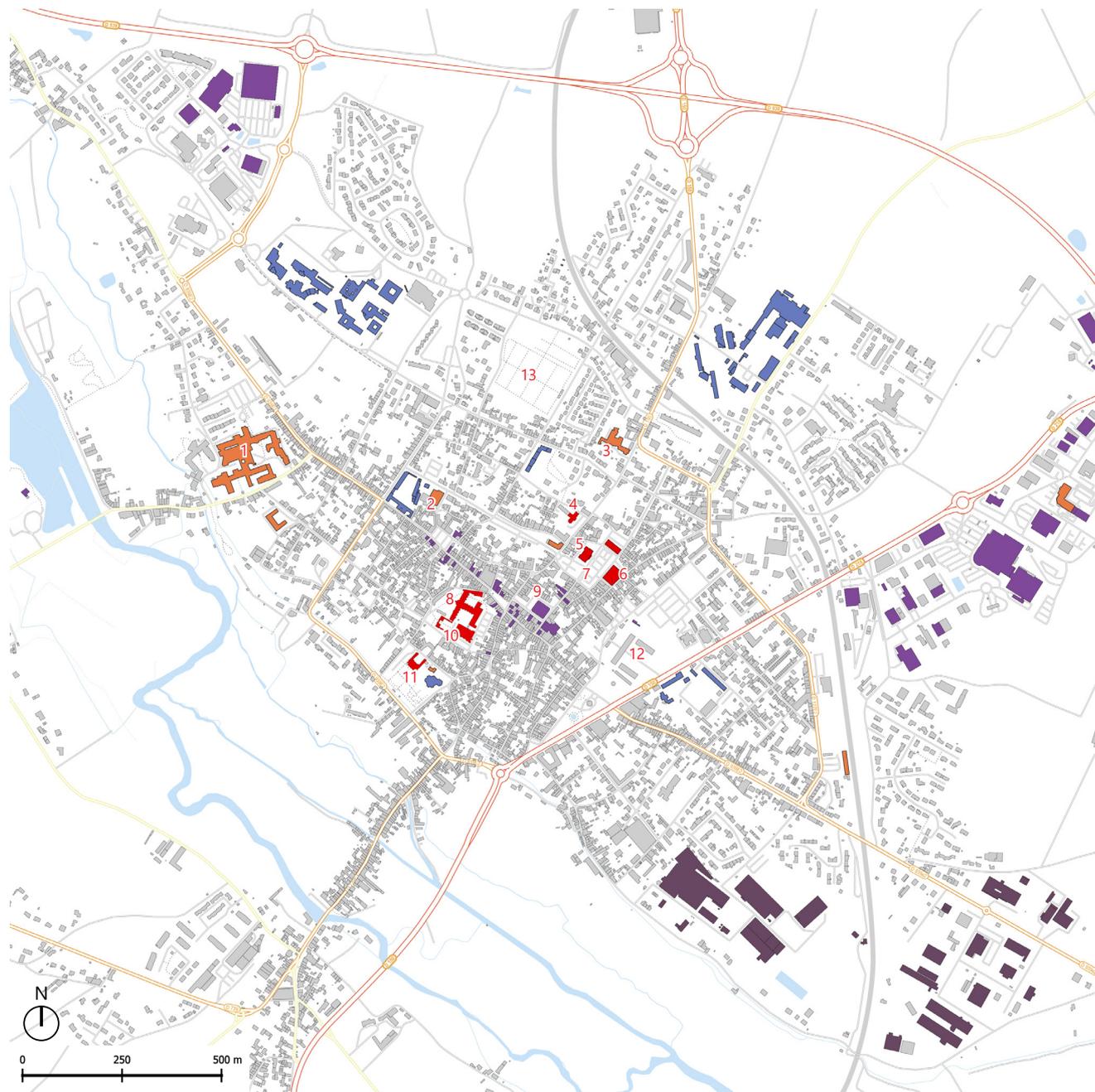


# Patrimoine bâti

- Des usages variés de l'espace public et privé



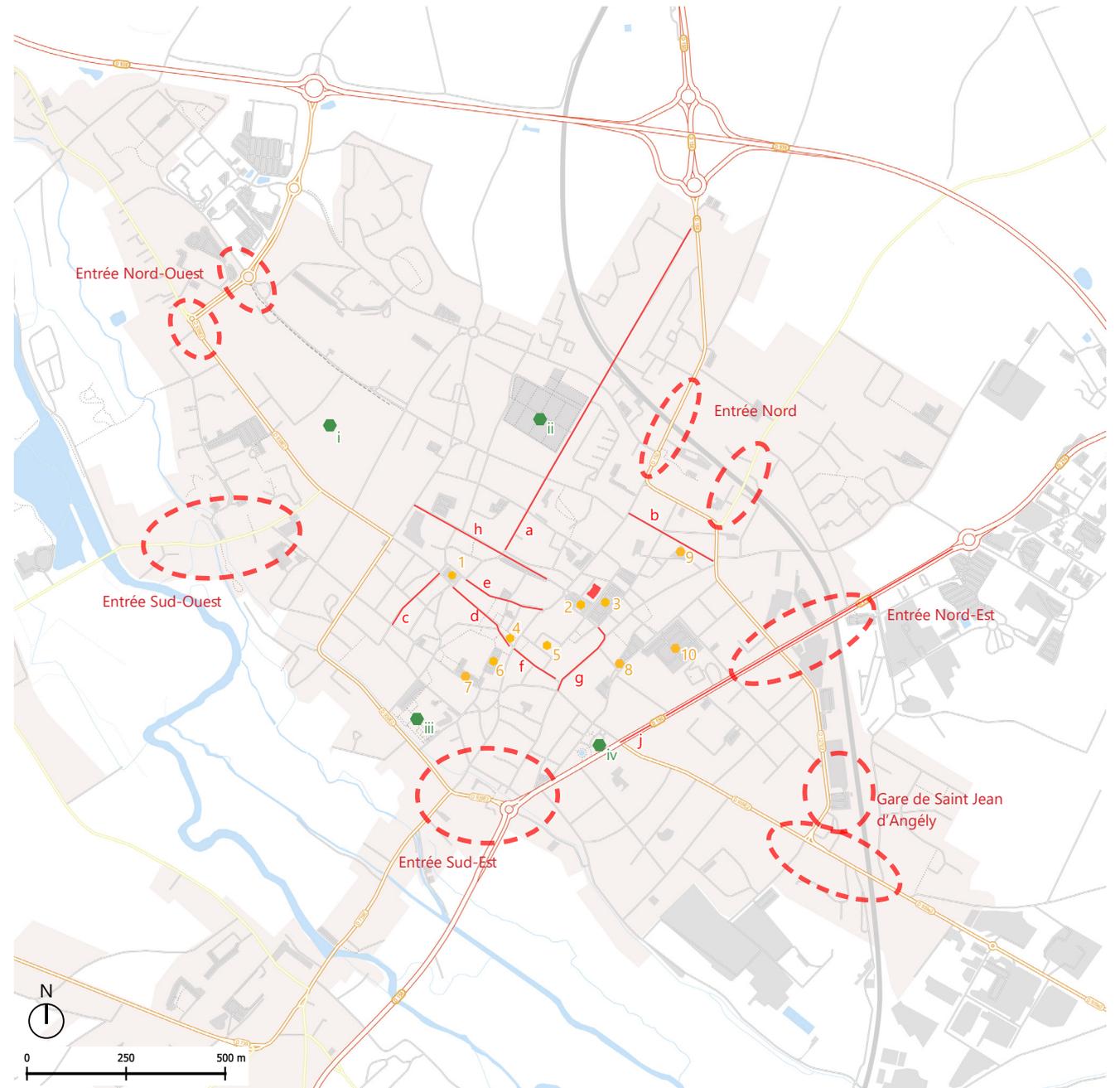
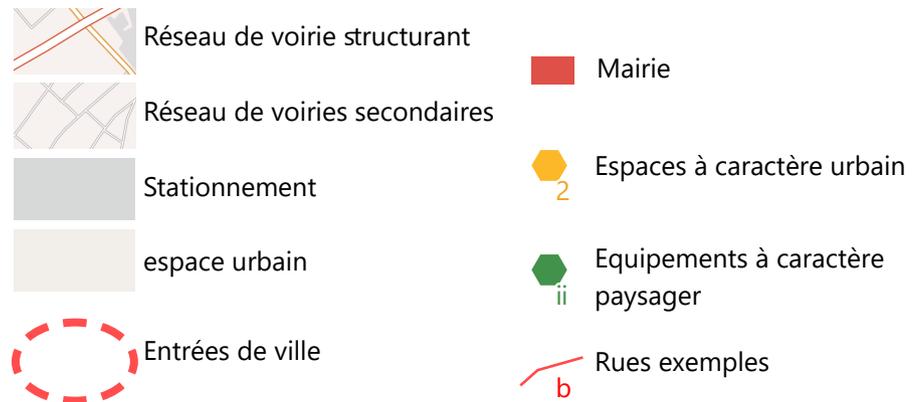
- L'importance de l'architecture dans l'esthétique du paysage urbain



# Analyse du milieu urbain

Typologies d'espaces urbains :

- Rues
- Places urbaines
- Espaces paysagers
- Entrées de ville



# Focus sur les rues

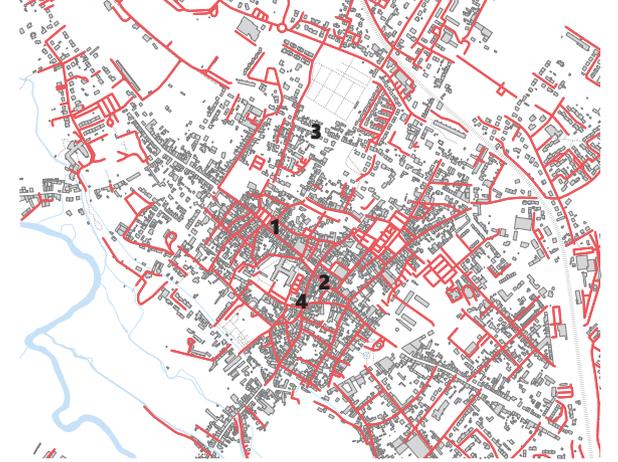
Les espaces denses utilisés au quotidien.

Plusieurs typologies étudiées :

- Rues étroites
- Rues larges
- Boulevards
- En centre-ville comme en zone pavillonnaire

## A.2 Les rues étroites, gabarit de 4.8 à 9m

- + -Rues à caractère piéton, situées en majorité dans le coeur historique de la ville
- Patrimoine bâti remarquable
- Rues étroites apportant de l'ombrage
- -Forte présence de la voiture
- Peu de place pour le piéton
- Forte minéralité, peu de végétal



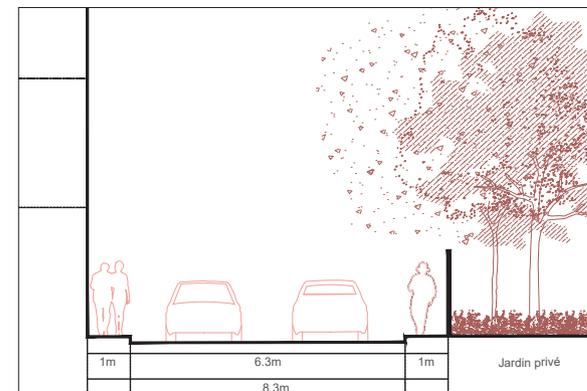
1. Vue en axonométrie des rues étroites Maréchaux et Gambetta (gabarit compris entre 6 et 7.5m)



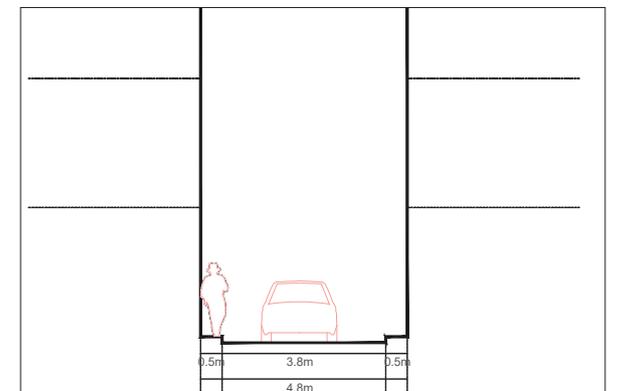
2. Vue de la rue Grosse Horloge, avec insertion de micro-végétation :



Coupes type sur gabarit de rues étroites, exemple rue du Manoir (3) et rue de Verdun (4) :



gabarit de 8.3m, faible trottoir



gabarit de 4.8m, faible trottoir

# Focus sur les espaces libres à caractère urbain

Des espaces de respiration dans la ville, accueillant des événements.

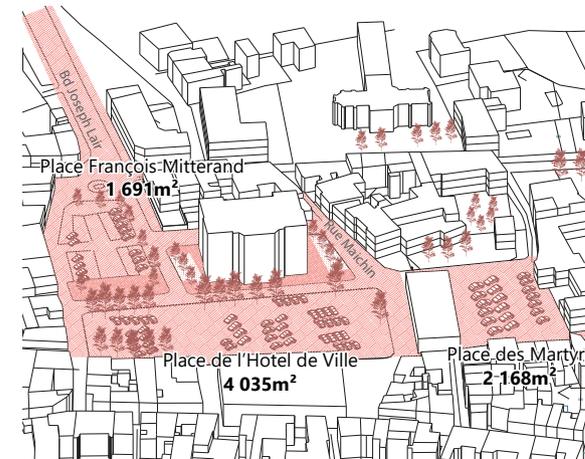
Plusieurs sites étudiés :

- Les grandes places
- Les petites places
- Les parkings

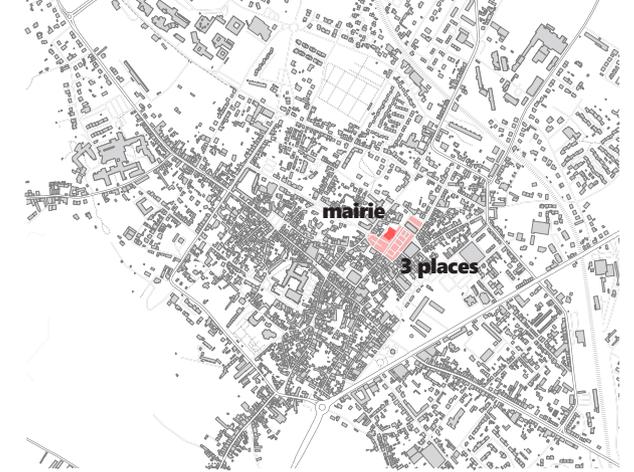
## A.4 Place de l'Hôtel de Ville, Place des Martyrs, Place François Mitterrand

- +** - Espace à fort potentiel (emplacement et taille)
- Architecture remarquable
- Centralité et Espace ouvert
- Variété d'usages possible
- Présence d'arbres d'alignement
- - Forte présence de la voiture
- Peu de place pour le piéton
- Place minérale, îlot de chaleur
- Absence de strate arbustive et basse
- Pas de gestion de l'eau en aérien

Vue en axonométrie des 3 places :



Vue historique, carte postale ancienne :



Dimensionnement des 3 places :



Vue actuelle :



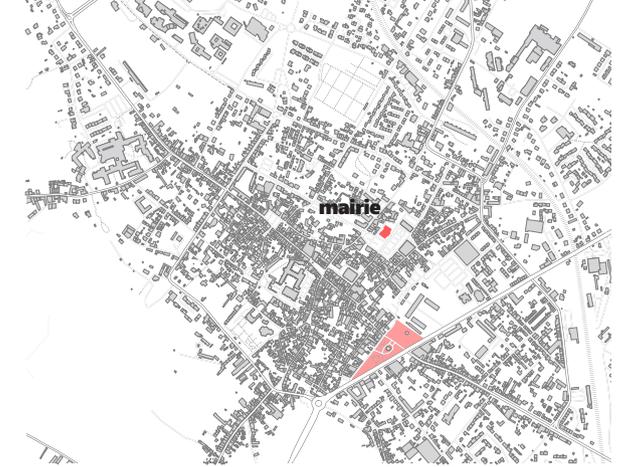
# Focus sur les espaces libres à caractère paysager

Des lieux de détente ou de spiritualité :

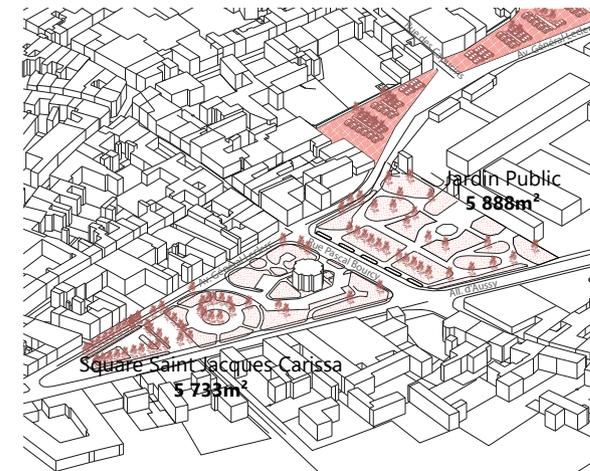
- Les parcs
- Les espaces sportifs
- Le cimetière

## A.5 Jardin public, Square St Jacques Carissan

- + - Entrée de ville végétalisée
- + - Connexion à de nombreux espaces verts
- + - Surface importante
- + - Proximité au coeur de ville
- - Manque de visibilité
- - Déconnexion des usages urbains
- - Omniprésence de la voiture (stationnement et circulation)
- - Manque de diversité végétale
- - Pas de gestion de l'eau en aérien



Vue en axonométrie :



Dimensionnement :



Vue du square St Jacques Carissan :



Vue du jardin public :



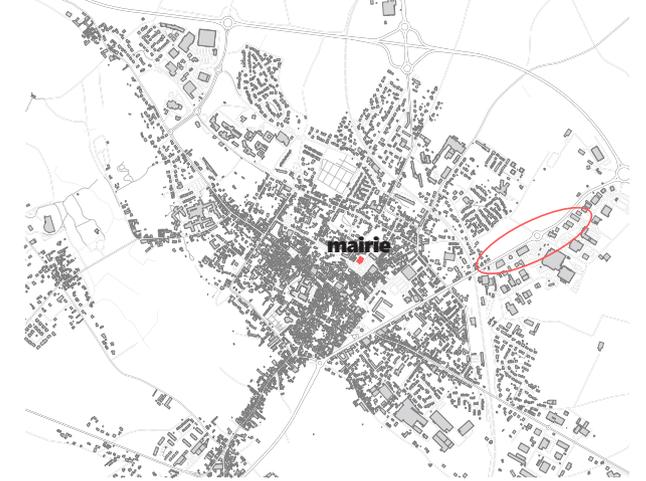
# Focus sur les entrées de ville

La première impression de la ville.

Analyser les points forts, les points faibles et les potentiels d'amélioration

## A.8 Entrée de ville Nord-Est

- + - Largeur de la rue
- + - interface entre milieu ouvert, habitat pavillonnaire et Zone d'Activités
- Présence de grands arbres
- Connexion à la vallée de la Boutonne
- Percée du milieu agricole dans le milieu urbain
- Vitesse de circulation élevée
- Forte présence de la voiture
- Peu ou pas d'aménagement dédiés aux modes doux
- Zone d'activité minérale
- Manque de diversité végétale



# La plaine agricole

+ - Larges vues sur le paysage  
- Maillage d'habitats semi-naturels (haies, boisements, prairies, friches)

- - Faible accessibilité aux piétons  
- Grandes distances  
- Monotonie du paysage (parcelles en monoculture)  
- Biodiversité limitée



Le plus grand espace d'activité de la ville.

Des caractéristiques paysagères à emprunter.

La végétation champêtre :

- la prairie fleurie
- la haie bocagère
- les vergers et les vignes



# La Vallée de la Boutonne

- + - Valeur paysagère élevée
  - Caractère naturel fort
  - Usage favorisé pour les piétons (sentiers)
  - Fort potentiel de biodiversité
- Cours d'eau artificialisés
  - Ruptures de continuité par des excroissances urbaines



Un espace composé, semi-ouvert :

- Boisements
- Plans d'eau
- Prairies humides
- Canaux et cours d'eau
- Végétation typique de milieu humide



# DÉFINITION DE LA STRATÉGIE

## Orientations

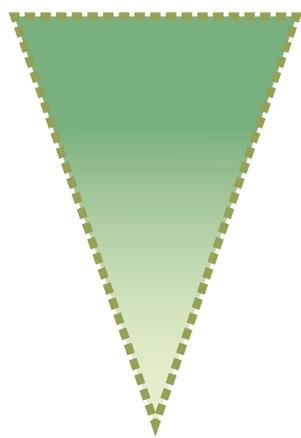
- Préconisations générales
- Boîte à outils de solutions de végétalisation
- Réaménagements emblématiques
- Phasage sur 30 ans

Gradient d'intervention



# Zonage des intensités d'entretien

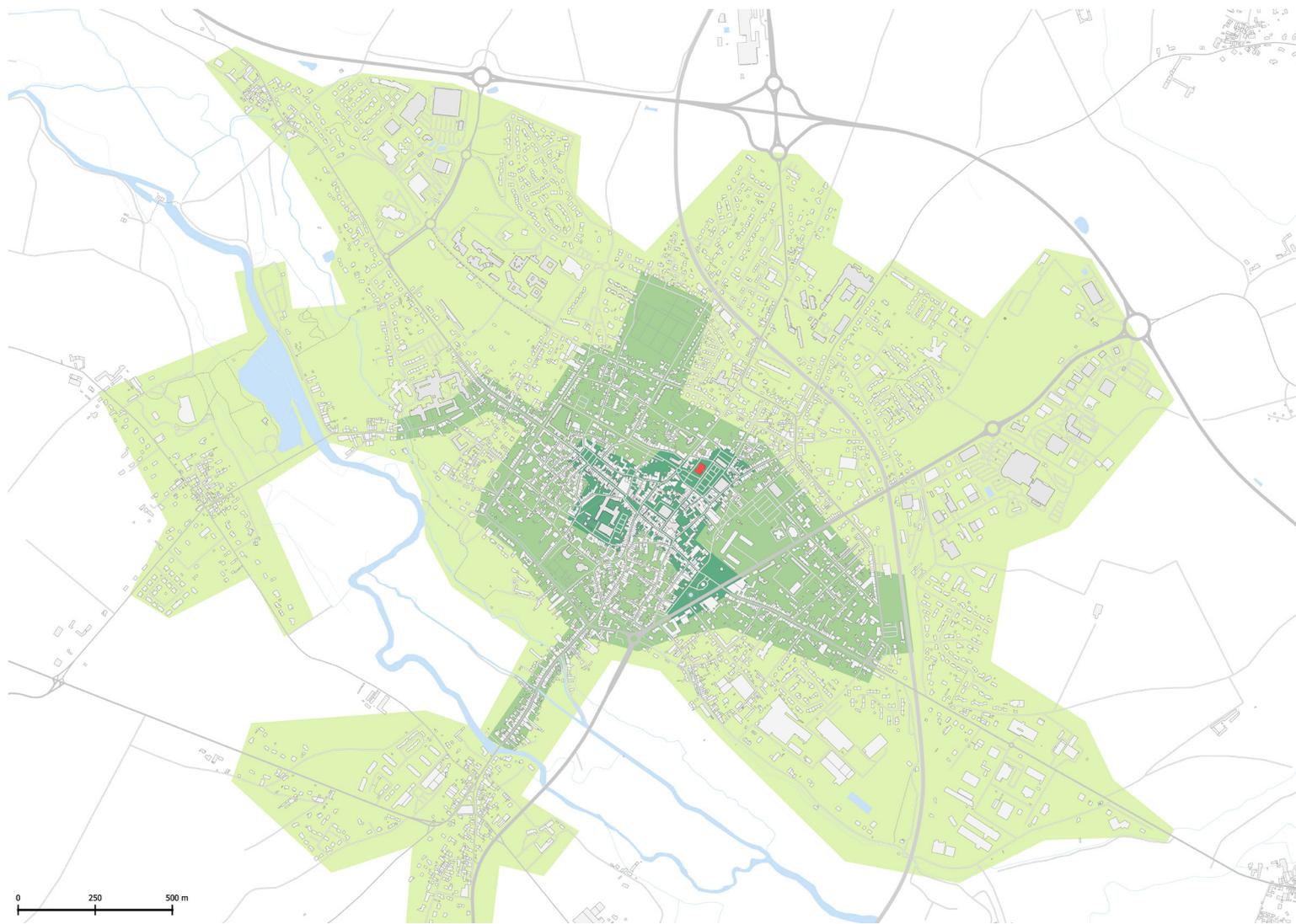
Le coeur de ville plus intensément entretenu.



**ENTRETIEN PRIVILÉGIÉ**

**ENTRETIEN MODÉRÉ**

**ENTRETIEN FACILITÉ**



# Amplifier la biodiversité

Pour accroître le confort au quotidien des Angériens :

- favoriser la faune et la flore locales
- créer des continuités écologiques
- valoriser le chemin de l'eau
- retrouver un sol perméable

## ÉQUILIBRE DU VIVANT



pollinisation et plantes mellifères



auxiliaires du potager



contrôle des nuisibles



maintien de la fertilité du sol

## GÎTE ET COUVERT POUR LA FAUNE LOCALE



habitats pour la faune



source de nourriture

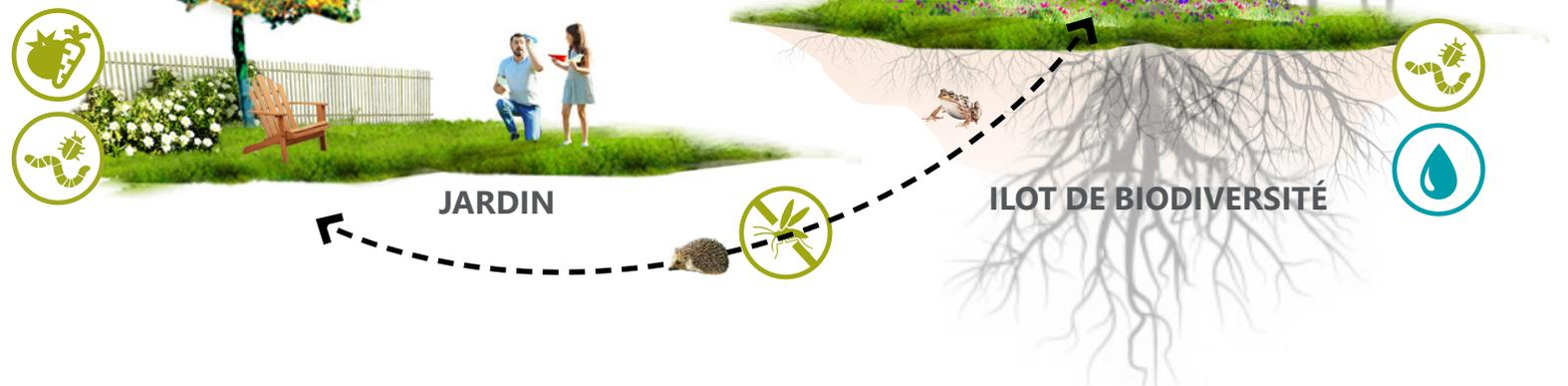
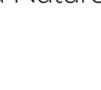
## RÉGULATION



régulation de la température



infiltration des eaux de pluie



# Une flore propre à chaque milieu

Côté vallée de la Boutonne, des aménagements en lien avec l'eau :

- la noue plantée
- le bassin semi-humide
- la mare
- les rigoles

## LES ARBRES



Aulne glutineux  
*Alnus glutinosa*



Saule blanc  
*Salix alba*

## LES ARBUSTES



Saule des vanniers  
*Salix viminalis*



Sureau noir  
*Sambucus nigra*



Saule marsault  
*Salix caprea*

## STRATE BASSE SEMI-HUMIDE, DE TYPE BERGE HAUTE



Eupatoire chanvrine  
*Eupatorium cannabinum*



Sauge bleue  
*Salvia nemorosa*



Grande Salicaire  
*Lythrum salicaria*



Reine des prés  
*Filipendula ulmaria*



Iris pseudacore  
*Iris pseudacorus*



Jonc diffus  
*Juncus effusus*



Laïche pendante  
*Carex pendula*



Fougère scolopendre  
*Asplenium scolopendrium*



Fougère aigle  
*Pteridium aquilinum*



Lierre terrestre  
*Glechoma hederacea*

## STRATE BASSE HUMIDE À IMMERGÉE, DE TYPE HYDROPHYTE



Menthe aquatique  
*Mentha aquatica*



Nénuphar  
*Nymphaea sp.*



Flèche d'eau  
*Sagittaria latifolia*



Trèfle d'eau  
*Menyanthes trifoliata*



Pesse d'eau  
*Hippuris vulgaris*

# Une flore propre à chaque milieu

Côté plaine agricole, des aménagements en lien avec les champs :

- la prairie sèche
- la haie bocagère
- les vergers et forêts comestibles
- les aménagements urbains

## LES ARBRES



Charme commun  
*Carpinus betulus*



Chêne sessile  
*Quercus petraea*



Pommier sauvage  
*Malus sylvestris*



Erable champêtre  
*Acer campestre*



Abricotier  
*Prunus armeniaca* 'Angoumois'

## LES ARBUSTES



Noisetier  
*Corylus avellana*



Amélanchier  
*Amelanchier ovalis*



Prunellier  
*Prunus spinosa*



Eglantier  
*Rosa canina*



Framboisier  
*Rubus idaeus*

## LA STRATE BASSE



Prairie : Mélange de vivaces, graminées, annuelles et bisanuelles



Origan  
*Origanum vulgare*



Fenouil commun  
*Foeniculum vulgare*



Sauge officinale  
*Salvia officinalis*



Ail des ours  
*Allium ursinum*



Ciboulette  
*Allium schoenoprasum*



Fraise des bois  
*Fragaria vesca*



Menthe verte  
*Mentha spicata*

# La haie bocagère

Un élément patrimonial fort du paysage angevin. De nombreux atouts :

- attrait paysager
- brise-vent
- source de matériaux et nourriture
- abri pour la biodiversité
- régulation des parasites et maladies

**Strate haute**  
Arbres supports de biodiversité  
et source de bois d'œuvre  
*chêne, châtaignier, bouleau, frêne, tilleul, noyer*

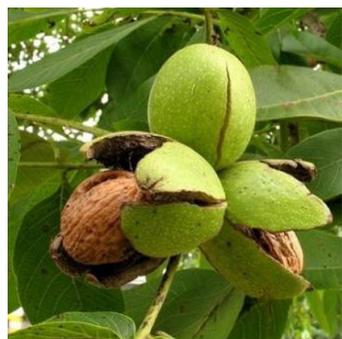
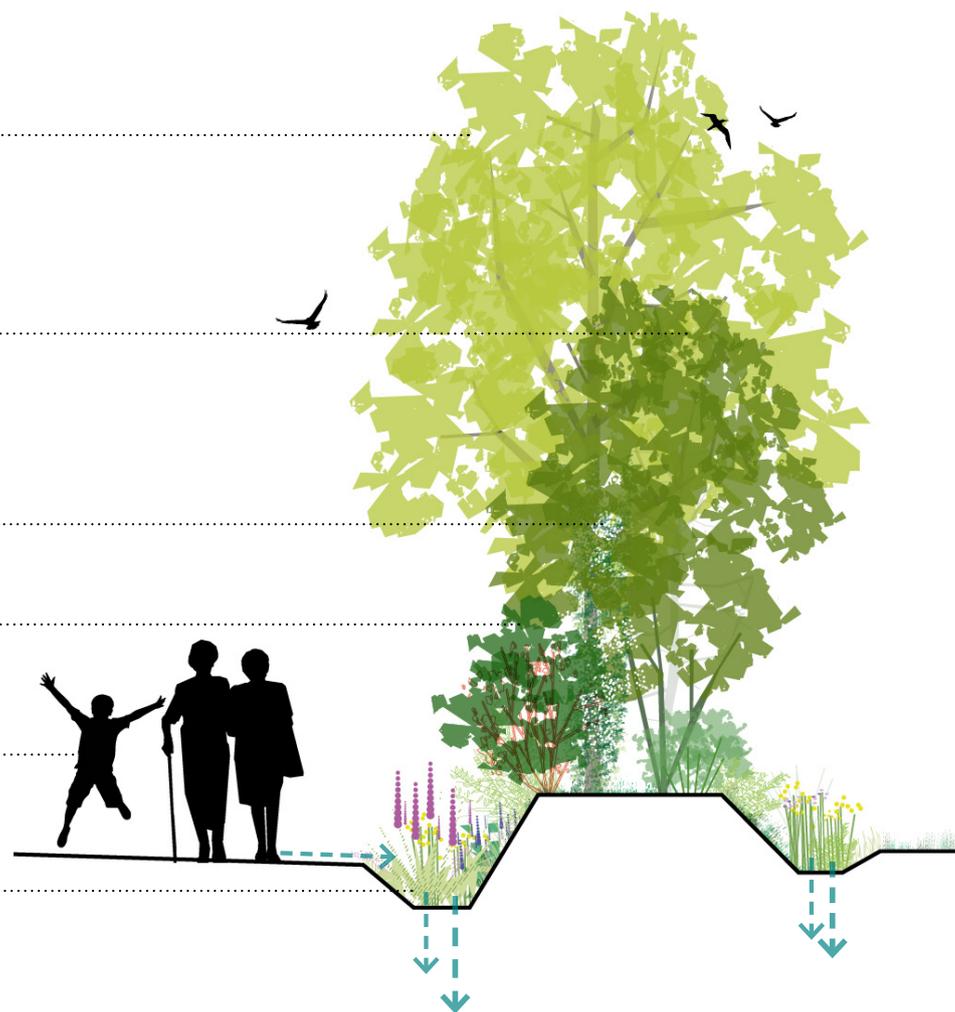
**Strate intermédiaire**  
Arbustes à fruits, à baies ou à coques  
Valeur nourricière pour la faune et les  
humains et source de bois de chauffage  
*noisetier, néflier, prunier, alisier, aubépine,*

**Grimpantes**  
Lianes mellifères et fruitières  
*vigne, clématite, lierre*

**Strate basse**  
Arbustes à baies ou à coques  
Habitats pour la faune sauvage  
*groseillier, framboisier, ronce, églantier*

Intérêt visuel et pédagogique

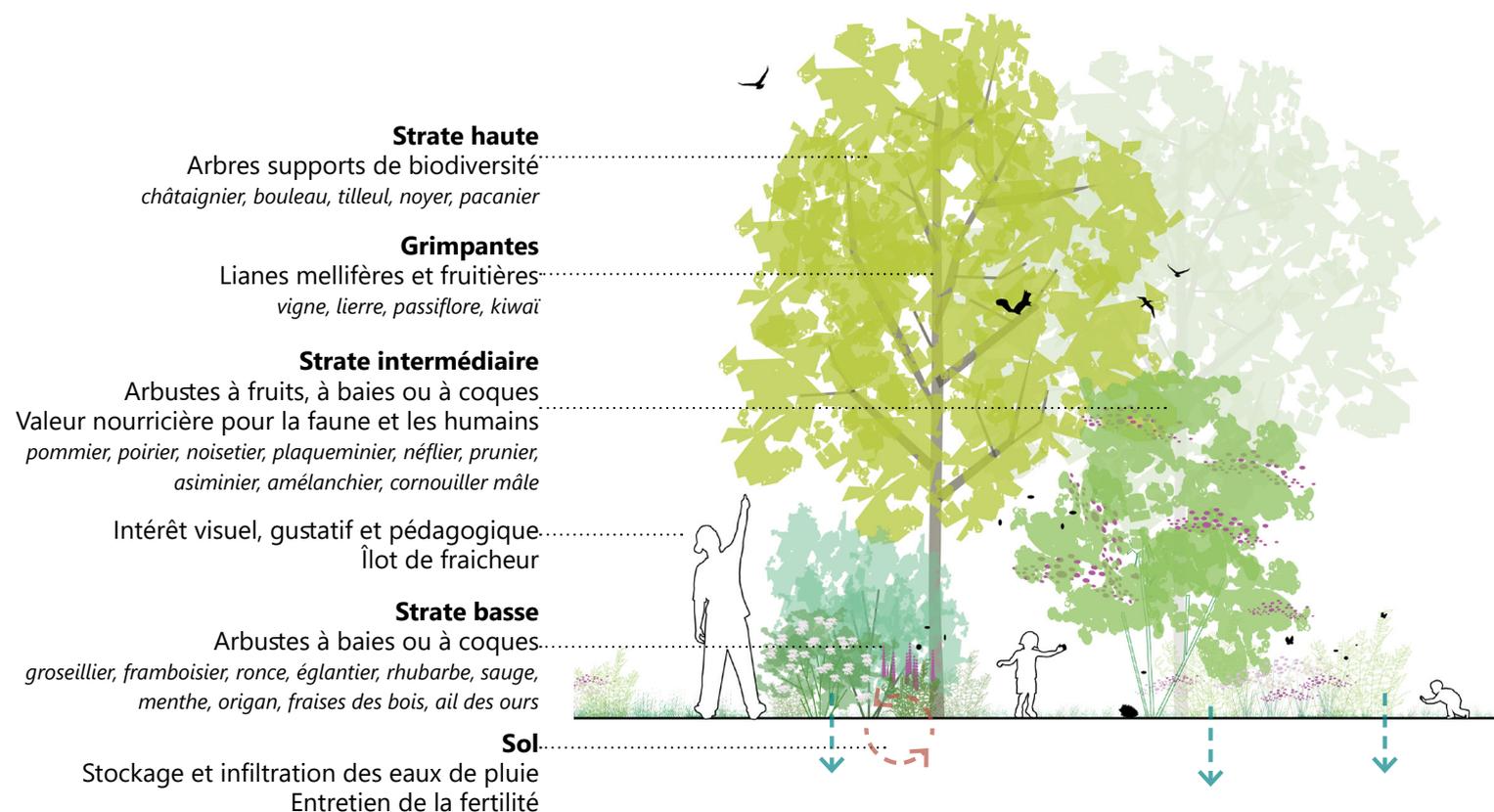
**Noue**  
Stockage et infiltration des eaux de  
ruissellement  
Habitat humide spécifique



# La forêt comestible

Des plantes comestibles à tous les étages :

- atouts d'une haie bocagère
- fonction récréative



# Les aménagements urbains

## LES ARBRES



*Prunus avium 'Plena'*



*Acer platanoides*



*Carpinus betulus*



*Quercus ilex*

## LES CÉPÉES



*Acer campestre*



*Amelanchier canadensis*



*Prunus mahaleb*



*Cornus mas*

# Les aménagements urbains

## LES ARBUSTES



Amélanchier  
*Amelanchier ovalis*



Cornouiller mâle  
*Cornus mas*



Eglantier  
*Rosa canina*



Troène d'Europe  
*Ligustrum vulgare 'Lodense'*



Myrte  
*Myrtus communis*

## LA STRATE BASSE comprenant des graminées, des vivaces fleuries et des couvre-sols



Mélique  
*Melica ciliata* - H 1m



Euphorbe  
*Euphorbia characias*



Sauge  
*Salvia nemorosa* - H 0.5m



Thym  
*Thymus officinalis* - H 0.20m



Romarin  
*Rosmarinus officinalis*



Cheveux d'Ange  
*Stipa tenuifolia*



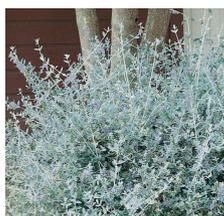
Herbes aux écouillons  
*Pennisetum alopecuroides*



Lavande  
*Lavandula stoechas*



Geranium  
*Geranium sanguineum*



Germandrée  
*Teucrium fruticans* - H 1m



Petite pervenche  
*Vinca minor*

### Bulbes :

- *Cyclamen hederifolium* - H 0.15m
- *Galantus nivalis* - H 0.10m
- *Hyacinthoides non-scripta* - H 0.4m
- *Narcissus* sp.
- *Iris germanica*

## LES GRIMPANTES OU SEMI-GRIMPANTES



Hortensia grimpant  
*Hydrangea petiolaris*



Chèvrefeuille  
*Lonicera henryi*



Clématite  
*Clematis armandii*



Jasmin étoilé  
*Trachelospermum jasminoides*



Vigne vierge  
*Parthenocissus quinquefolia*

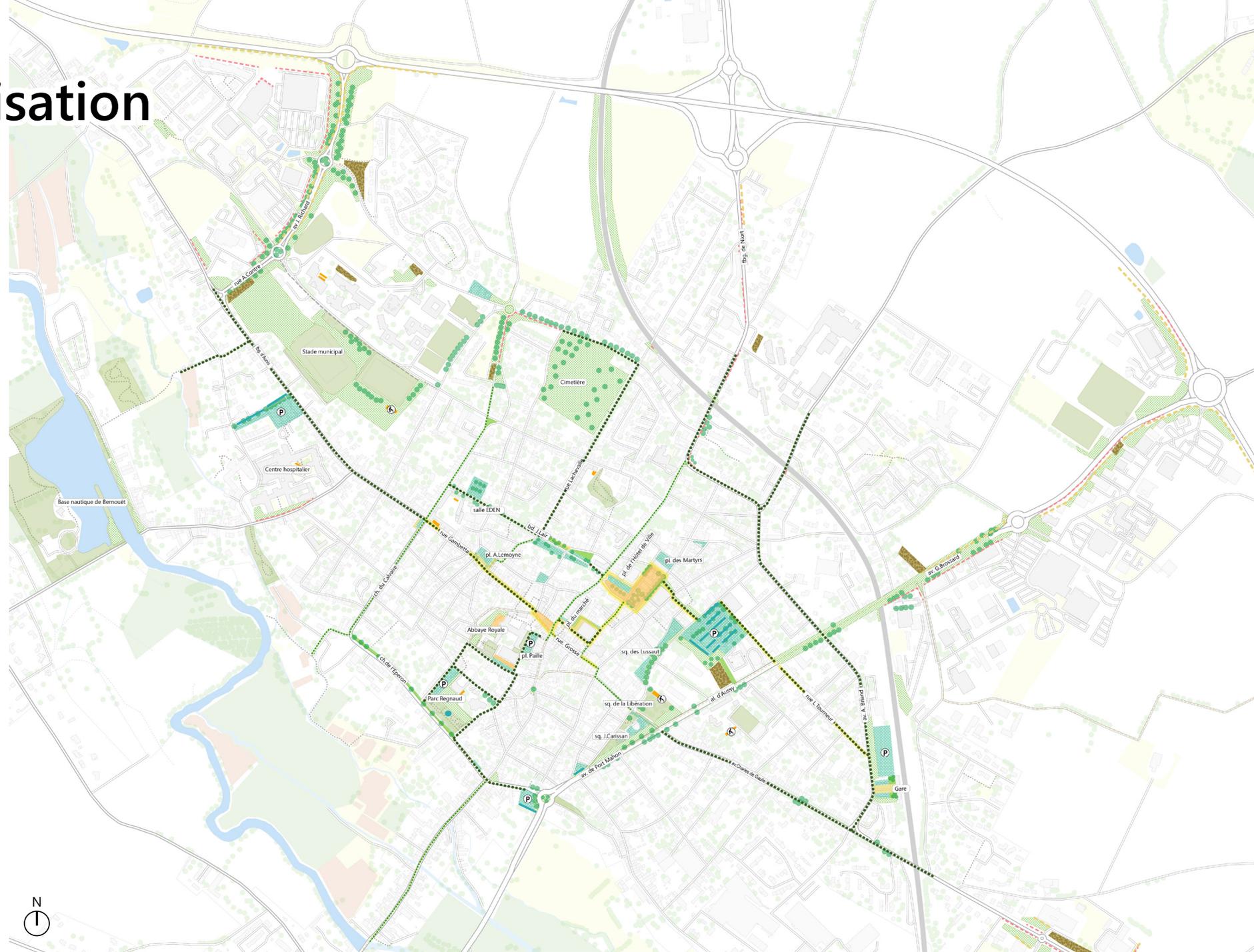


Rose trémière  
*Alcea rosea*

# Plan de végétalisation

## Outils de végétalisation

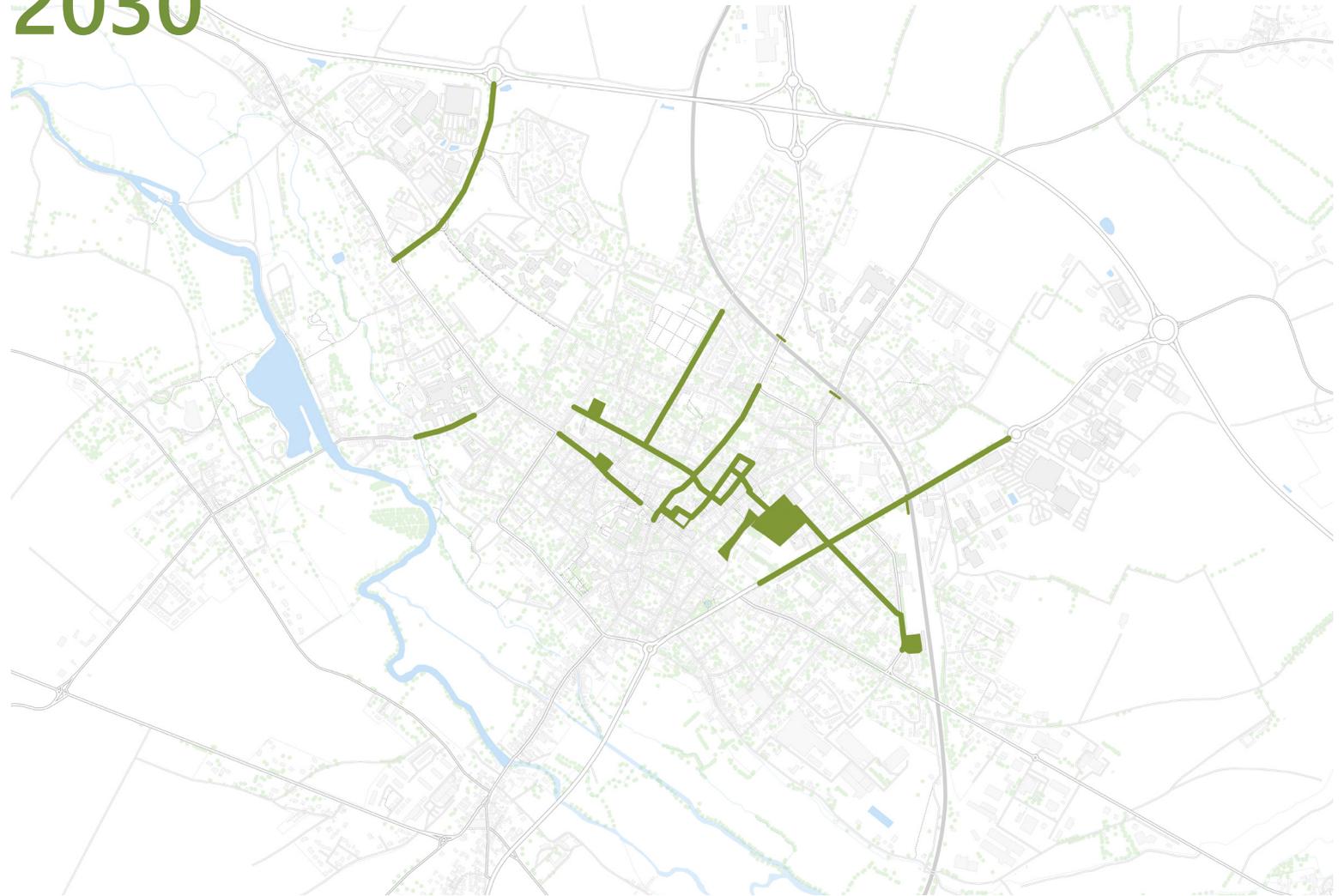
-  espaces minéraux piétons
-  stationnements végétalisés
-  espaces verts créés
-  densification de la végétation
-  rue pacifiée partagée
-  rue plantée
-  micro-végétation
-  arbres ajoutés
-  frontage valorisé
-  haie bocagère
-  noue paysagère
-  potager partagé
-  forêt comestible



# Phasage sur 30 ans

2030 : Coeur de ville et grands corridors écologiques

## 2030

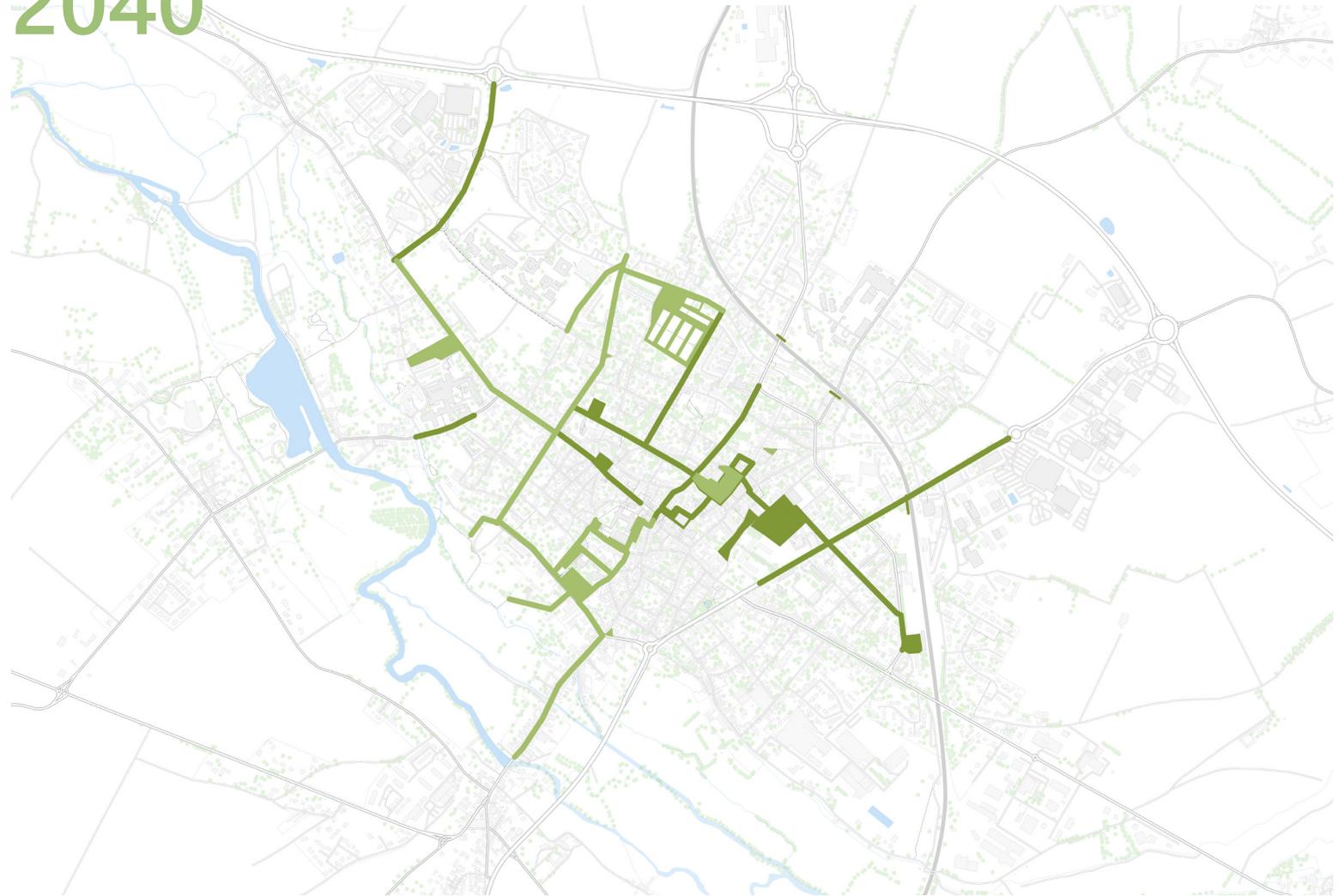


# Phasage sur 30 ans

2030 : Coeur de ville et grands corridors écologiques

2040 : Reconnexion de la ville à la vallée

## 2040



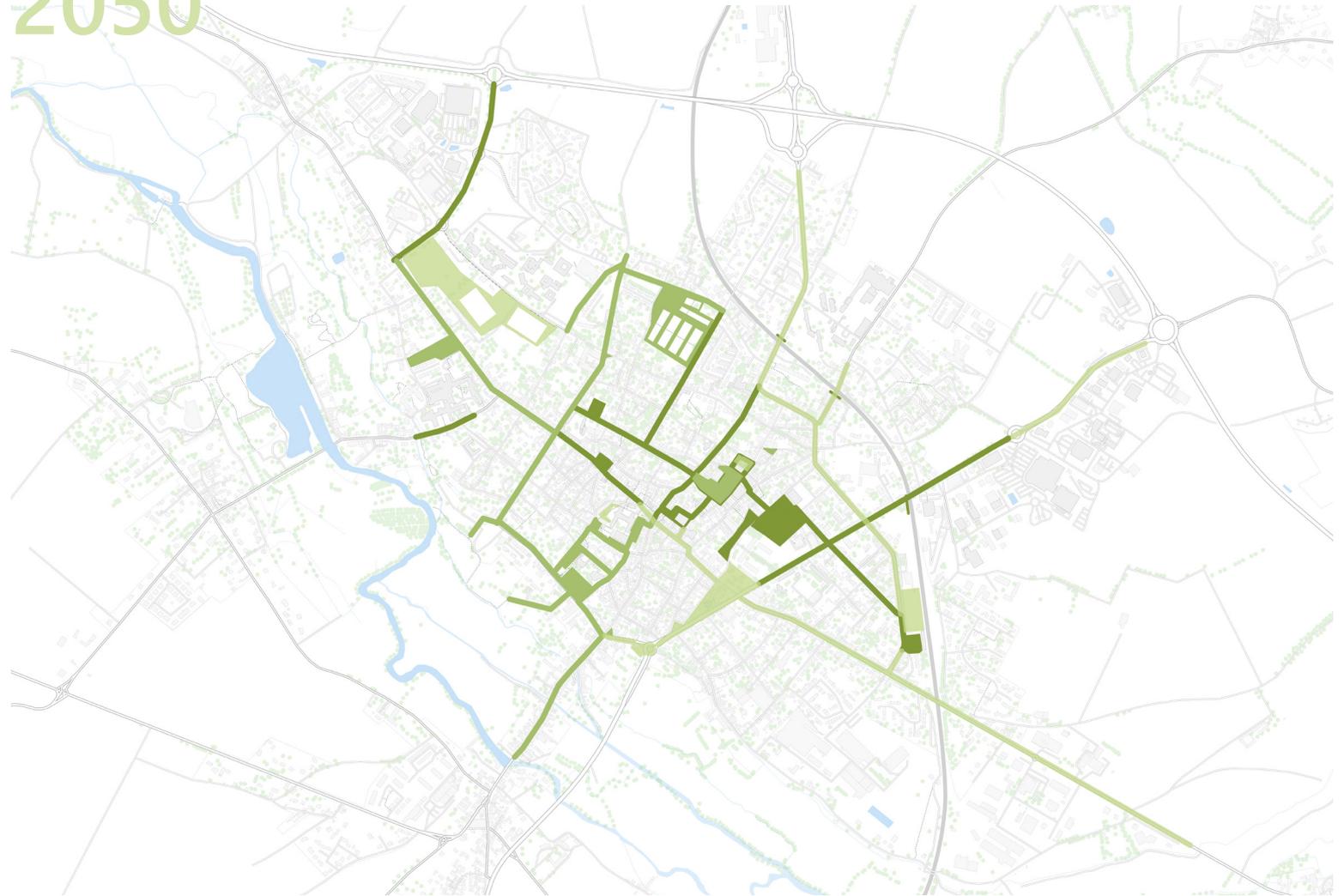
# Phasage sur 30 ans

2030 : Coeur de ville et grands corridors écologiques

2040 : Reconnexion de la ville à la vallée

2050 : Densification de la trame végétale et reconnexion à la plaine agricole

## 2050



# Le parcours végétalisé du coeur de ville

- Voirie partagée piétons, vélos et voitures
- Micro-végétation
- Plantes grimpantes





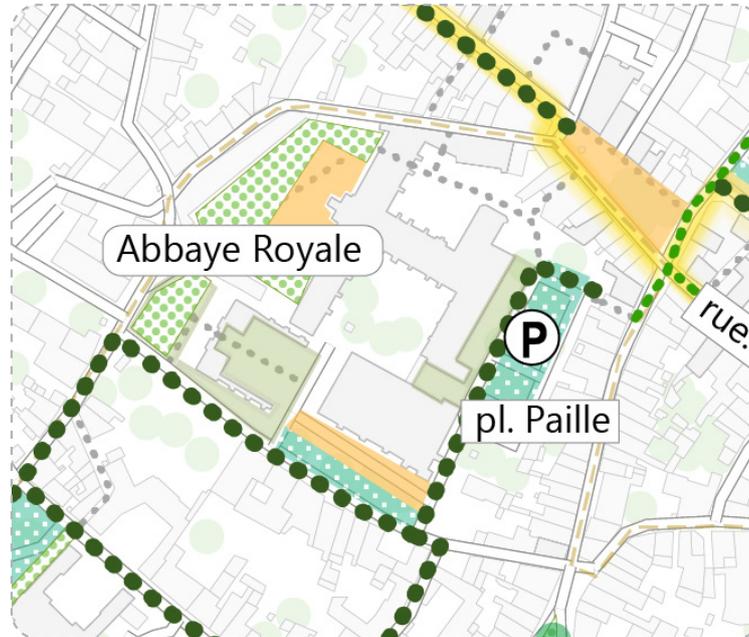
# La Place de l'Hôtel de Ville

- Esplanade piétonne
- Voirie partagée piétons, vélos et voitures
- Plantation d'arbres
- Massifs ornementaux
- Places de stationnement perméables
- Gestion de l'eau par rigoles et noues d'infiltration

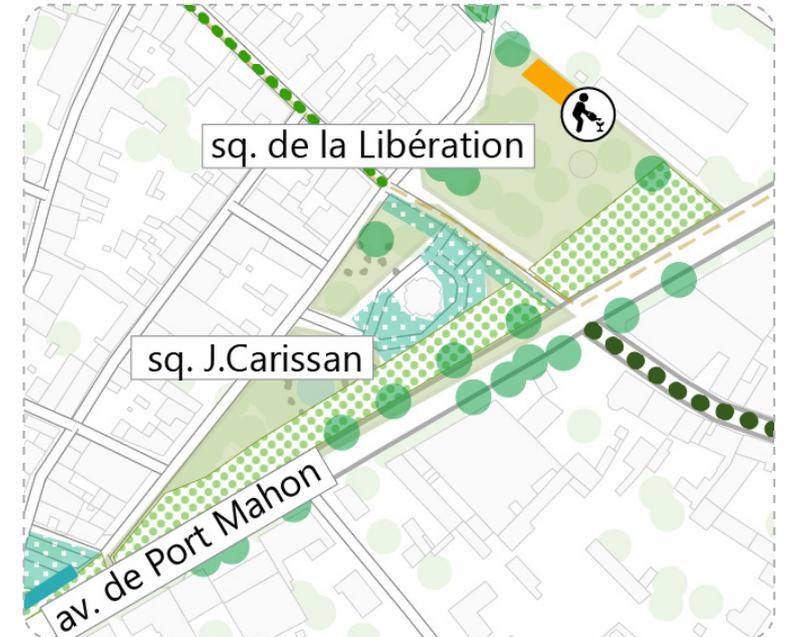


# Les squares

- Esplanades pour les événements
- Pelouses
- Massifs diversifiés
- Arbres et arbustes
- Gestion respectueuse de la biodiversité



Exemple du square de l'abbaye royale



Exemple du square Jacques Carissan et de la Libération



Référence : aménagement du Fort St Jean à Marseille



# Les parkings végétalisés

- Des parkings en périphérie du coeur de ville pour permettre la piétonisation
- Couvert arboré pour ombrage et fraîcheur
- Redonner une qualité paysagère
- Revêtement perméable et noues d'infiltration
- Taux d'entretien modéré



Le parking du nouveau cinéma

# Les places de quartier

- Redonner une qualité paysagère
- Couvert arboré pour ombrage et fraîcheur
- Revêtement perméable et noues d'infiltration
- Taux d'entretien modéré



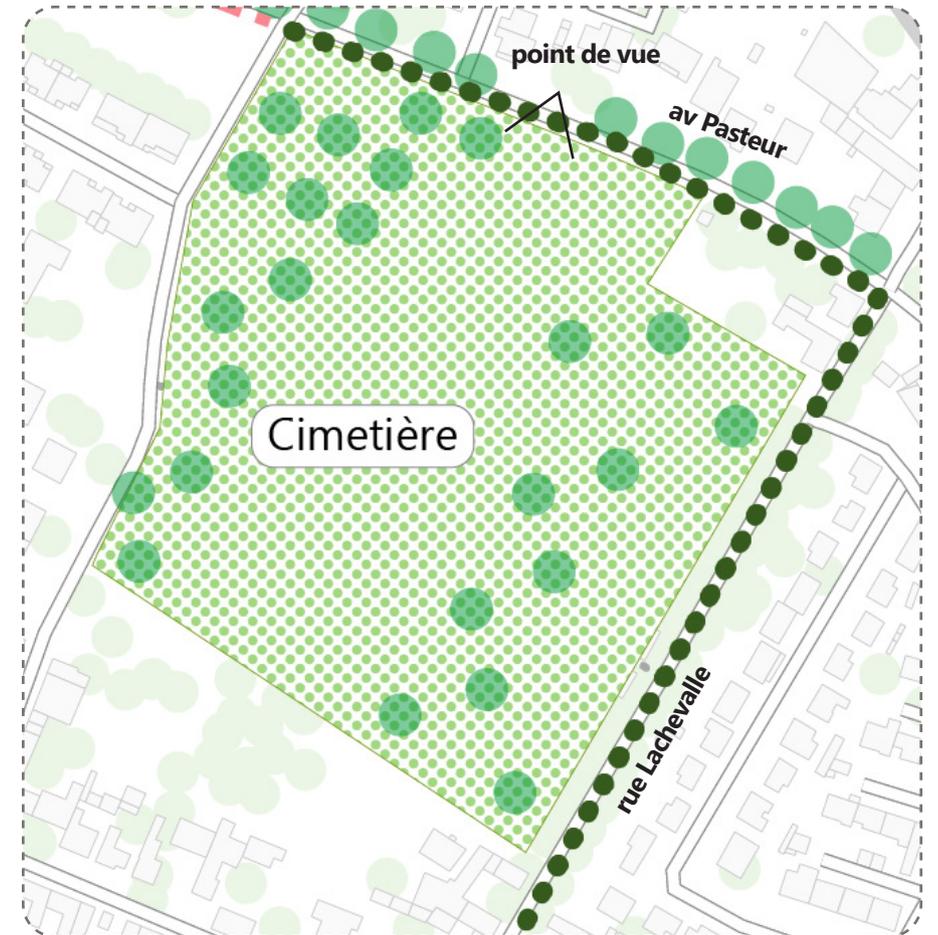
Le parvis de la gare

# Le cimetière

- Trottoirs engazonnés
- Point de vue sur la vallée
- Plantation d'arbres



Référence : le cimetière de Nantes



Point de vue à préserver - avenue Pasteur



# Les rues moyennes végétalisées

- Plantation d'arbres
- Pieds d'arbre plantés
- Recueil des eaux de pluie



Référence : rue réservoir à Grenoble

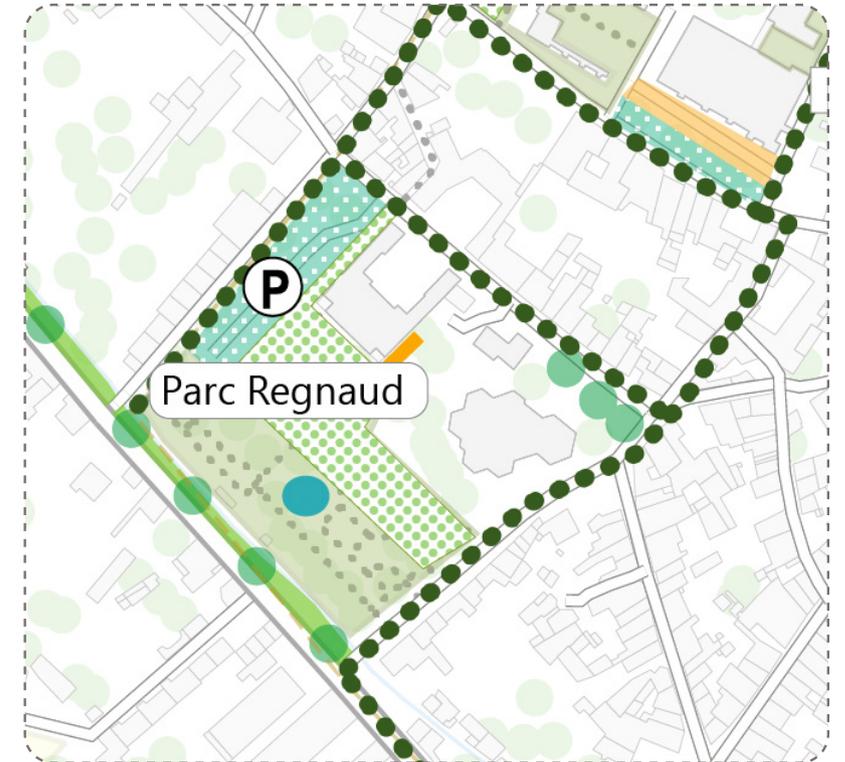


Référence : arbres et massifs à La Mée sur Seine

# Les parcs naturels

En périphérie de ville : transition entre paysage urbain et paysages attenants.

- Des plantes locales
- Accueillir les plantes spontanées
- Diversifier les plantations



Exemple du parc Regnaud, en lien avec le milieu humide



Référence : l'agroparc de Montévrain, prairie et vergers en accès libre



Référence : Parc naturel à Villeneuve-le-Roi, noue de recueil des EP et milieu humide

# Les entrées de ville

Au Nord :

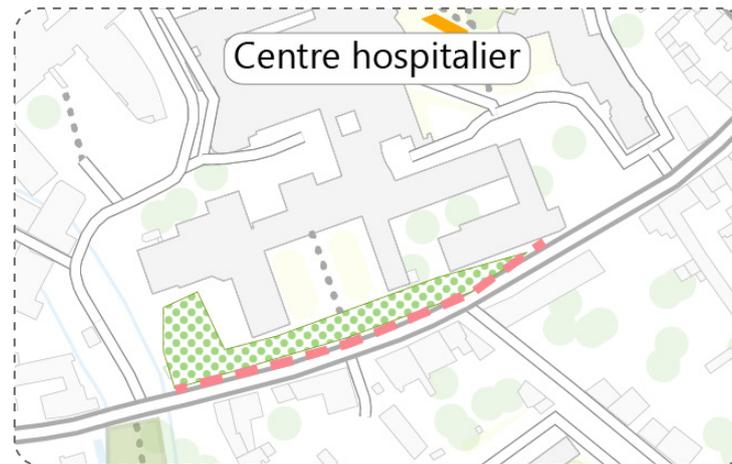
- Gérer les pelouses en prairies
- Haies bocagères
- Les arbres pour masquer les bâtiments industriels et commerciaux



Plan de repérage des entrées de ville.

Au Sud :

- Mettre en valeur l'architecture patrimoniale
- Micro-végétation
- Noues paysagères



Zone de frontage disponible aux abords de l'hôpital, permettant d'aménager un espace planté en continuité de la vallée de la Boutonne



Vue schématique d'une haie bocagère en accompagnement de trottoir



Une entrée de ville de petite dimension, avec haie bocagère et vue sur la plaine - rue Raymond Andron

# Les rues larges

- Rues arborées
- Faible entretien
- Massifs arbustifs et vivaces
- Convertir les pelouses en prairies
- Stationnement végétalisé
- Pistes cyclables si possible



Référence : avenue plantée à Boulogne-Billancourt



Référence : avenue plantée sur l'île de Nantes, avec stationnements végétalisés



Référence : avenue plantée à Honfleur avec bande de couvre-sol, arbres d'alignement et arbustes en forme naturelle

# Aménagements réalisés



Aménagement réalisé Rue de la Grosse Horloge

Salle de spectacle EDEN

# Aménagements réalisés



Jardin des deux Tours de l'Abbaye royale



Placette Cité des Fleurs



Place de l'Hôtel de Ville



Place de l'Hôtel de Ville

Placette de la Cité des Fleurs

# Aménagements réalisés



Aménagement réalisé Rue du Palais

# Végétaliser soi-même

## La ville encourage les initiatives de végétalisation

- Soutenir la flore spontanée
- Planter ou semer sur les trottoirs



Ville de Saint-Jean-d'Angély

# ESPRIT D'EMBELLIE

## PERMIS DE VEGETALISER MON JARDIN EN VILLE

PLANTER - SEMER - EMBELLIR - FLEURIR

l'esprit Angély

**Decision 6**

humain dédié à l'entretien, et ce, au profit de la création et de l'embellissement de la ville. Cependant, certains secteurs, comme les entrées de ville, les monuments et leur pourtour seront gérés de façon spécifique, d'autres avec une gestion de transition par les riverains.

**Une gestion des trottoirs par les riverains**

Comme nous l'avons signalé ci-dessus, les élus angelestiens souhaitent une végétalisation des trottoirs du centre-ville et de ses périphéries. Néanmoins, pour respecter la volonté de chacun et être en conformité avec les articles du Code général des collectivités territoriales, il a été décidé de laisser cette action de gestion des trottoirs aux habitants devant leur domicile, aux commerçants via un prochain arrêté municipal. Si les citoyens le souhaitent, ils peuvent remplacer les adventices par des variétés de leur convenance en respect de la charte de végétalisation.

**bienséance**

Les trottoirs ne doit pas compliquer le passage des piétons, ni le passage des personnes à mobilité réduite. Aussi, les riverains devraient prendre contact avec les services de la Ville si nécessaire. La mise en place de végétaux ne doit pas gêner la visibilité de la voirie. Pour terminer, il s'agit également de privilégier des végétaux afin d'embellir nos trottoirs.

**Modalités de l'action**

La Ville associe dans cette démarche les habitants. Sur présentation du permis de végétaliser (émis par la Ville), les signataires de la charte s'engagent à effectuer une réduction sur certains végétaux (graines, pots...) jusqu'à 31 euros. Les riverains sont vivement encouragés à participer à cette action :

- Bricomarché, Caprice Floral, Jardin Vert, Pairault Paysage. Vous pouvez échanger de plants entre vous.
- Les zones de gratuité organisées par la Ville de Saint-Jean-d'Angély ou pendant les ateliers de la Médiathèque, les agents de la Ville sont à votre disposition pour échanger avec vous sur le sujet.

**Gestion différenciée**

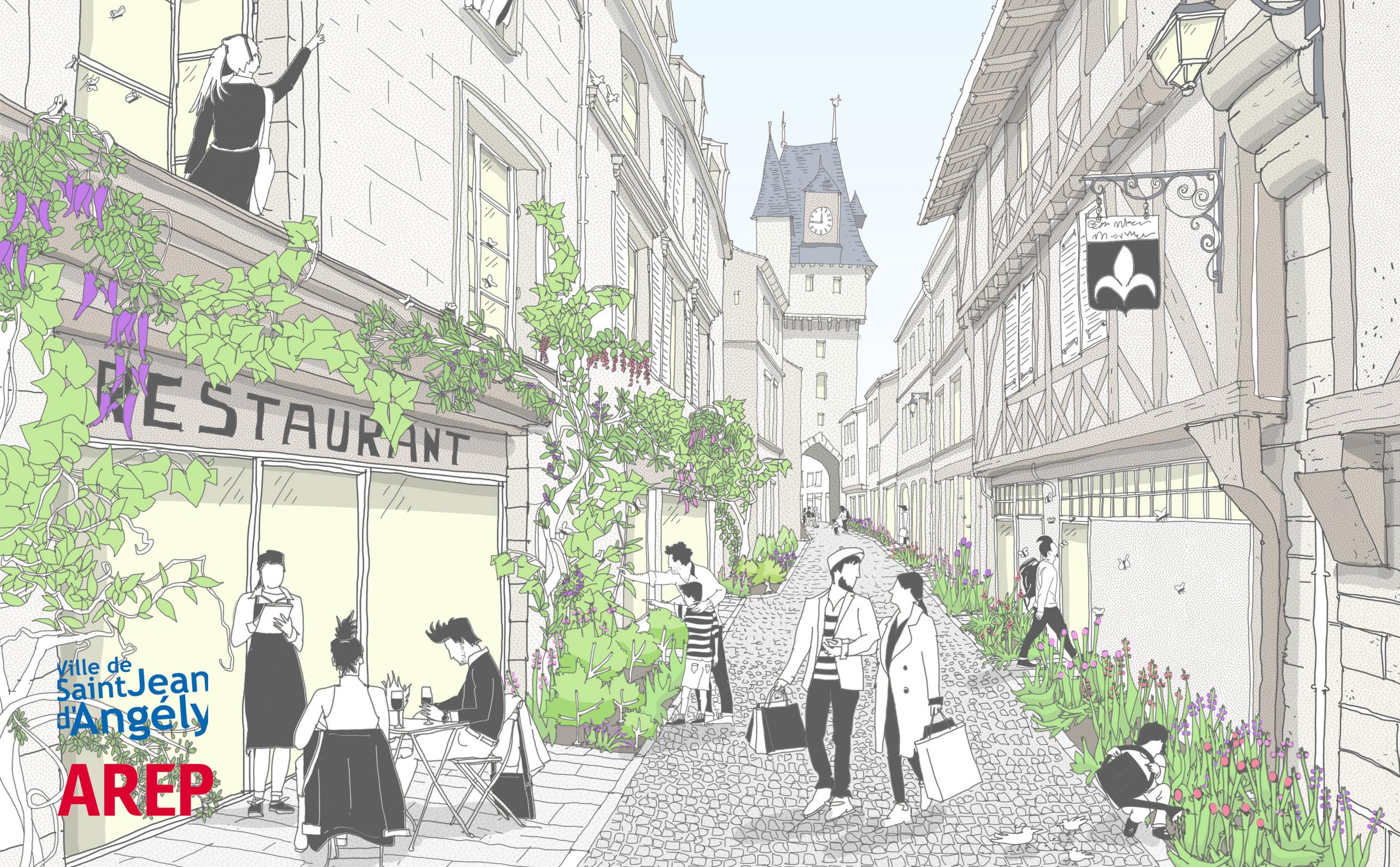
En vertu de la loi Labbé (début 2017) et de l'usage des produits phytosanitaires dans les espaces verts publics, les propriétés riveraines de la Ville souhaitent vivement que les riverains participent à l'embellissement paysager de leur espace par la végétalisation des trottoirs. La Ville souhaite vivement que les riverains participent à l'embellissement paysager de leur espace par la végétalisation des trottoirs.

**Charte de végétalisation**

La Ville souhaite vivement que les riverains participent à l'embellissement paysager de leur espace par la végétalisation des trottoirs. La Ville souhaite vivement que les riverains participent à l'embellissement paysager de leur espace par la végétalisation des trottoirs.

**Zoom sur la cité des fleurs**

Il a été demandé des habitants du quartier de la cité des fleurs de la Ville et l'association Nature Régionale ont organisé le 31 mars 2023 à 15 heures une opération "Esprit d'embellie" avec la mise en place de grilles collectives de distribution de graines délimitées par des plantes sauvages et marquées au sol afin de semer sur les trottoirs, faire connaître et reconnaître les végétaux locaux. N'hésitez pas à solliciter les services pour renouveler cette opération dans votre quartier.



Ville de  
Saint-Jean  
d'Angély

**AREP**